

Bessoncourt

Au fil du conseil municipal



■ Bricorama ouvrira le 28 septembre.

Lors de la dernière réunion de conseil municipal (ER du 7 septembre), les élus ont également abordé les points suivants :

- **Plateau sportif** : depuis la rentrée de septembre, il est ouvert de 13 h 30 à 19 h les mercredis et vendredis, sauf en cas de pluie. Le plateau sera fermé dès la tombée de la nuit quand elle interviendra avant 19 h.

- **Futur espace événementiel** : un point a été fait sur les différents échanges avec l'architecte de la salle, la commune et la trésorière. Suite à un désaccord au niveau de la facturation des missions effectuées par l'architecte, la situation est bloquée dans l'attente de l'avis des conseillers de l'ordre des architectes.

- **Fonctionnement de l'aire de jeux de la ZAC des Rives de l'Autruche** : certains riverains se plaignent des nuisances autour de l'aire de jeux. Des jeunes jouent au ballon et s'autorisent parfois une intrusion dans les pro-

priétés privées afin de le récupérer. Il apparaît difficile de réglementer l'usage du ballon par un arrêté. En effet il semble compliqué d'envoyer la gendarmerie pour verbaliser des enfants qui ne respectent pas la réglementation. Il serait souhaitable, que les enfants respectent le domaine privé et ne s'autorisent pas le droit de s'introduire sur les propriétés privées.

A titre d'information, un terrain de football a été mis en herbe, avec des buts et des bancs près du stade. Ce terrain est libre d'accès et on peut y jouer au ballon.

- **Territoire Habitat** : un courrier sollicitant à nouveau la garantie des prêts de pour le programme les Carrés de Suzanne a été envoyé. Le conseil reste sur sa position et ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande.

- **Ouverture du magasin Bricorama** : elle aura lieu le 28 septembre.

- Prochain conseil 7 octobre.